

Procédure non détaillée pour la mise à jour dossier

Vous devez aller sur votre compte famille

1ere étape – Votre mise à jour

Dans un premier temps :

- Mettre à jour toutes les informations du responsable :
Tous vos numéros et nous informer de tout changement en cours d'année. Valider avoir lu et accepté le règlement intérieur
Toutes les informations avec un * sont obligatoires
N'oubliez pas de valider votre saisie

- Procédure identique avec le compte du 2ème responsable
N'oubliez pas de valider votre saisie

Dans un second temps :

Sélectionner le compte du 1^{er} enfant

- Mettre à jour le dossier de votre 1^{er} enfant
commencer par les autorisations - personnes à prévenir en cas d'accident et personnes autorisées à récupérer ou non votre enfant
toutes les informations avec un * sont obligatoires
N'oubliez pas de valider votre saisie
- Mettre à jour la fiche d'information et attester que votre assurance civile couvre votre enfant pour les activités
N'oubliez pas de valider votre saisie

Sélectionner le compte du 2ème enfant

- Effectuer la même procédure que pour le 1^{er} enfant ...

Et ainsi de suite...

2ème étape – Notre validation

Une fois que vous avez fait l'ensemble de ces étapes, vous devez attendre la validation de la mise à jour de votre dossier par nos services. Assurer-vous également que votre acompte et à jour des paiements

Vous devez également nous transmettre la fiche sanitaire 2023, téléchargeable sur le portail.

3^{ème} étape – Faites vos inscriptions

Vous pouvez faire vos inscriptions

Et pendant l'année

Mettez à jour vos information via le portail ou transmettez-nous une nouvelle fiche sanitaire.

Attention, en dehors de la mise à jour annuelle, si vous avez de nouvelles modifications de dossier à effectuer, nous vous invitons à les faire en dehors d'une période d'inscription pour ne pas vous retrouver bloquer...